

# Le Petit Blandainvillain



Mairie de Blandainville  
1 rue de la Plaine  
28120 Blandainville  
02 37 24 04 01

[mairie.blandainville@wanadoo.fr](mailto:mairie.blandainville@wanadoo.fr)

**Semestre 2**

**Juillet 2018**

## Dans ce Numéro :

- ⊙ Le Mot du P'tit
- ⊙ CA /Budget de la Commune et de l'eau
- ⊙ État civil
- ⊙ Les Manifestations
- ⊙ Infos pratiques
- ⊙ Urbanisme
- ⊙ Travaux sur la commune
- ⊙ Sictom BBI

## Le Mot du « P'tit »

*Bravo !*

*L'équipe de France de football, est arrivée au sommet de sa discipline, même si l'on n'est pas féru du ballon rond, il faut saluer la performance.*

*Gageons que celle-ci donne une formidable impulsion à notre France, elle en a bien besoin.*

*Très bonnes vacances*

« Le P'tit »

## Horaires

### d'ouvertures au public

Le mardi et le jeudi  
de 13h15 à 17h30

### permanence des élus

le jeudi  
de 13h15 à 17h30

Retrouvez les comptes rendus des conseils  
municipaux sur notre site

<http://communeblandainville.wixsite.com/petitblandainvillain>

### Comité de rédaction :

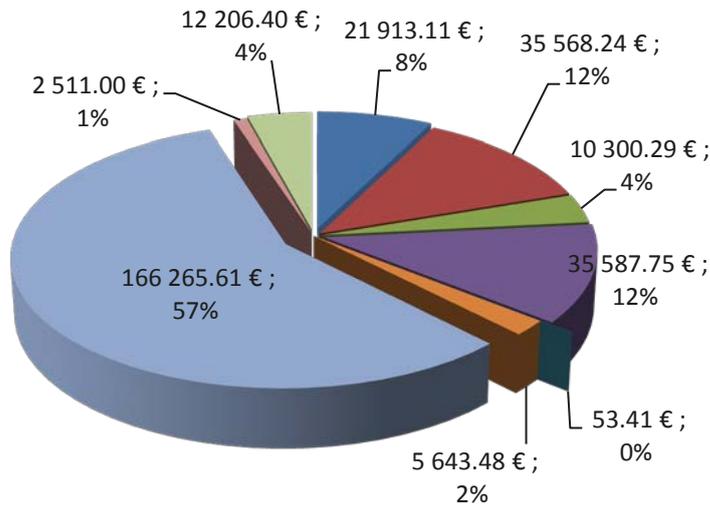
Régis Percheron  
Christelle Lang



## BUDGET COMMUNE + EAUX ET ASSAINISSEMENT

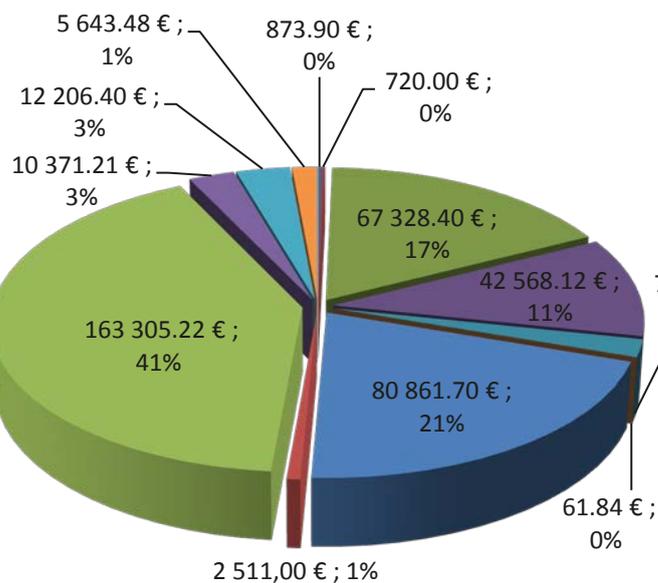
### Compte Administratif Année 2017 / Budget « Commune »

#### Dépenses de fonctionnement et d'investissement 290 049.29€



- Chapitre 011 : Charges à caractère général
- Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés
- Chapitre 014 : Atténuations de produits
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante
- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles
- Chapitre 042 : Dotations aux amortissements et aux provisions
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
- Chapitre 13 : Subventions d'investissement
- D001 : Report de l'exercice 2016 en section d'investissement

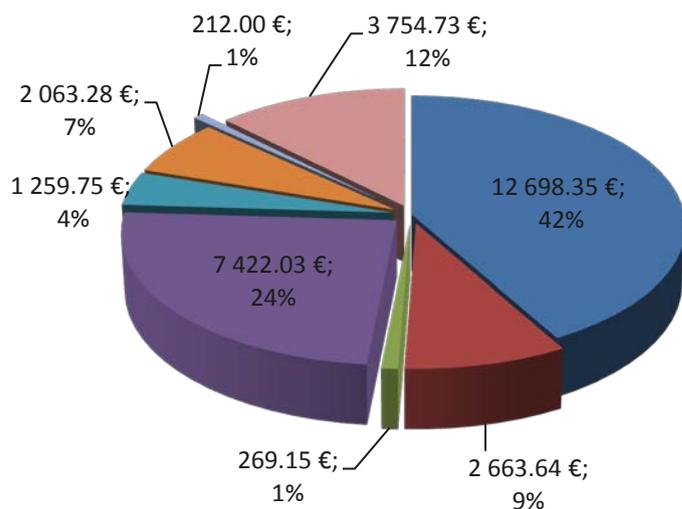
#### Recettes de fonctionnement et d'investissement 393 943.27€



- Chapitre 13 : Atténuations de charge
- Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et vente diverses
- Chapitre 73 : Impôts et taxes
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante
- Chapitre 77 : Produits exceptionnels
- R002 : Report de l'exercice 2016 en section de fonctionnement
- Chapitre 13 : Subventions d'investissement
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserve
- Chapitre 1068 : Dotations, fonds divers et réserve
- Chapitre 040 : Opérations entre sections, Frais de réalisations documents urbanisme

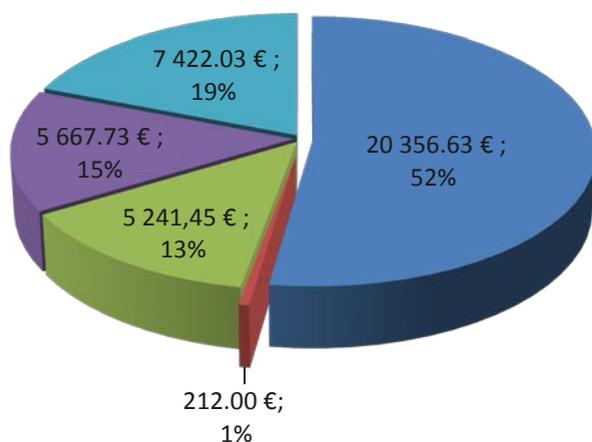
**Compte Administratif Année 2017 / Budget « Eau et assainissement »**

**Dépenses de fonctionnement et d'investissement  
30 342.93€**



- Chapitre 011 : Charges à caractère général
- Chapitre 014 : Atténuations de produits
- Chapitre 66 : Charges financières
- Chapitre 042 : Dotations aux amortissements et aux provisions
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées
- Chapitre 040 : Opérations entre sections, subventions d'équipement
- D001 : Déficit d'investissement reporté de l'exercice 2016

**Recettes de fonctionnement et d'investissement  
38 899.84€**



- Chapitre 70 : Vente de produits fabriqués, prestations de service
- Chapitre 042 : Opérations entre sections, subventions d'équipement
- R002 : Excédent d'exploitation reporté de l'exercice 2016
- Chapitre 1068 : Dotations, fonds divers et réserve
- Chapitre 040 : Opérations entre sections, Frais d'étude, Matériel spécifique

😊 **ÉTAT CIVIL - 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018**

**Mariage :**

NÉANT

**Ils nous ont quittés :**

Mme TREMBLAY Florence	18 février 2018
Mme COURTOIS Raymonde	20 mars 2018
Mr BUREAU Joseph, (CRF de Beaurouvre)	10 avril 2018
Mr CASSEGRAIN Serge, (CRF de Beaurouvre)	07 juin 2018
Mme DEZETREE Annick	09 juillet 2018

**Transcription de décès :**

NÉANT

**LES MANIFESTATIONS - AGENDA - 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2018**

11 Novembre	<i>Armistice de 1918 (Centenaire)</i> 11h30 à la mairie
Décembre	<i>Repas des Anciens</i>

**Le Mot de la commission des festivités :**

**Galette des rois :**

Samedi 27 janvier 2018, a eu lieu la traditionnelle galette des rois à Blandainville, organisée par la commission des festivités.

Une trentaine de personnes ont répondu à notre invitation. Nous nous sommes retrouvés dans la salle communale et avons partagé un moment convivial et sympathique. Nous avons dégusté les galettes et commencé la nouvelle année, avec le sourire.

Nous remercions les personnes qui nous ont aidées.

**14 Juillet :**

Cette fête du 14 juillet 2018 s'est déroulée dans une bonne ambiance coutumière.

Nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue à midi. Ceux qui étaient présents ont eu ensuite l'occasion de participer aux différents jeux sous un soleil radieux (tir à l'arc, le saucisson, le garçon de café, la course de brouette, le chamboule-tout, la pêche à la ligne, le concours de boules).

La journée s'est ponctuée par le traditionnel goûter et par le tirage de la loterie.

Il est regrettable que la fréquentation s'érode au fil des années!

La commission des festivités  
(Mmes Teilleux, Huillery, Hamelin, Mrs Toutut, Rauzil)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

La plus grande partie des démarches administratives se font désormais sur internet.

Le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires> aide les usagers à retrouver aisément les formalités à accomplir selon la démarche administrative souhaitée : « Carte d'identité, passeport, Inscription sur les listes électorales, Immatriculation d'un véhicule, Permis de conduire ou Dépôt d'une plainte ».

### ANALYSE DE L'EAU PAR L'ARS

	<u>01/02/2018</u> <i>Rue de la Plaine</i>	<u>08/06/2018</u> <i>Le Fresne</i>	<u>Références de qualité</u>
PH	7.50	7.60	6.50 - 9.00
NITRATES	36.2	32.1	50.00



## URBANISME

### Déclaration préalable:

**Nouvelle construction :** Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m<sup>2</sup> ou les abris de jardin de moins de 5 m<sup>2</sup>,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

**Construction existante :** Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement ou le rehaussement d'une maison. Les règles pour Blandainville sont celles de la carte communale (2008).

### La taxe d'aménagement :

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et aux opérations qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

**À savoir :** Les abris de jardin d'une surface > à 5 m<sup>2</sup> sont taxables (même démontables).

*Avant de lancer votre projet, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus de renseignements.*

Exemple de calcul de taxes pour la création d'un garage de 45m<sup>2</sup> accolé à une maison de 95m<sup>2</sup> :

	<u>TAUX</u>	<u>&lt;100m<sup>2</sup></u>	<u>Coût</u>	<u>&gt;100m<sup>2</sup></u>	<u>Coût</u>	<u>TOTAL</u>
<i>Commune</i>	5%	5	90,75€	40	1452	1542,75€
<i>Département</i>	2,40%	5	43,56€	40	696,96€	740,52€
<i>Archéologie</i>	0,40%	5	7,26€	40	116,16€	123,42€
<i>S/Total</i>			141,57€		2265,12€	<b>2406,69€</b>

Même exemple mais sans existant

	<u>TAUX</u>	<u>&lt;100m<sup>2</sup></u>	<u>Coût</u>	<u>&gt;100m<sup>2</sup></u>	<u>Coût</u>	<u>TOTAL</u>
<i>Commune</i>	5%	45	816,75€	-	-	816,75€
<i>Département</i>	2,40%	45	392,04€	-	-	392,04€
<i>Archéologie</i>	0,40%	45	65,34€	-	-	65,34€
<i>S/Total</i>			1274,13€			<b>1274,13€</b>



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### Travaux réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2018

- Remplacement éclairage public rue de la Patrière
- Déplacement éclairage public Chasnay
- Réparation de la centrale horaire à l'Église
- Pose d'une vanne de sectorisation à Charpinte
- Reprise entière des écoulements d'eaux pluviales à l'ancien cimetière.
- Pose de compteurs d'eau dans les deux cimetières
- Début de restauration de tous les panneaux lieux dits
- Début de pose de panneaux de signalisation au PN26

### Travaux à réaliser au 2<sup>ème</sup> semestre 2018

- Réhabilitation de la salle d'eau du logement communal
- Fin de restauration des panneaux lieux dits
- Fin de pose des panneaux de signalisation au PN 26



# SICTOM BBI - HORAIRES ET CALENDRIER - 2<sup>ème</sup> SEMESTRE

## Calendrier des collectes :

# Calendrier de collecte 2018

Besoin d'informations,  
contactez-nous au 02 37 96 74 66  
sictom.bbi@wanadoo.fr  
www.sictombbi.fr



**Sictom BBI**  
Brou Bonneval Illiers-Combray

Merci de sortir vos bacs la veille au soir de la collecte. ⚠️ Jour FÉRIÉ : pas de collecte. Pour les rattrapages, reportez-vous au calendrier ci-dessous.

■ Ordures résiduelles (bac GRIS)

▲ Emballages recyclables + Papiers (bac JAUNE)

★ Bouteilles, pots et bocaux en verre (bac VERT)

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2019
1 D	1 M	1 S	1 L	1 J Jour Férié	1 S	1 Ma Jour Férié
2 L	2 J	2 D	2 Ma	2 V	2 D	2 M
3 Ma	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J
4 M	4 S	4 Ma	4 J	4 D	4 Ma	4 V
5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S
6 V	6 L	6 J	6 S	6 Ma	6 J	6 D
7 S	7 Ma	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L
8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 Ma
9 L	9 J	9 D	9 Ma	9 V	9 D	9 M
10 Ma	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J
11 M	11 S	11 Ma	11 J	11 D Jour Férié	11 Ma	11 V
12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S
13 V	13 L	13 J	13 S	13 Ma	13 J	13 D
14 S Jour Férié	14 Ma	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L
15 D	15 M Jour Férié	15 S	15 L	15 J	15 S	15 Ma
16 L	16 J	16 D	16 Ma	16 V	16 D	16 M
17 Ma	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J
18 M	18 S	18 Ma	18 J	18 D	18 Ma	18 V
19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S
20 V	20 L	20 J	20 S	20 Ma	20 J	20 D
21 S	21 Ma	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L
22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 Ma
23 L	23 J	23 D	23 Ma	23 V	23 D	23 M
24 Ma	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J
25 M	25 S	25 Ma	25 J	25 D	25 Ma Jour Férié	25 V
26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S
27 V	27 L	27 J	27 S	27 Ma	27 J	27 D
28 S	28 Ma	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L
29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 Ma
30 L	30 J	30 D	30 Ma	30 V	30 D	30 M
31 Ma	31 V		31 M		31 L	31 J

## Jour férié 2018 :

Mercredi 15 Août 2018	Jeudi 16 Août 2018	BAILLEAU LE PIN – BLANDAINVILLE – CERNAY – ILLIERS COMBRAY (HORS CENTRE-VILLE) – ILLIERS COMBRAY (CENTRE-VILLE) – LES CHATELLIERS NOTRE DAME – MAGNY – MARCHEVILLE – MEREGLISE – SAINT EMAN
--------------------------	-----------------------	---

Horaires d'ouvertures des déchèteries :

# Déchèteries & Plateforme de compostage



**A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018**  
**Modification des horaires de déchèterie :**  
**fermeture 15 minutes plus tôt**

## Horaires d'ouverture des services

<b>Déchèterie de BROU</b> <i>Route de Frazé Tél: 02 37 96 06 03</i> <b>Déchèterie de BONNEVAL</b> <i>ZI rue de Villancien Tél : 02 37 47 46 15</i>	<b>Déchèterie d'ILLIERS-COMBRAY</b> <i>Rue des Tilleuls - Zone Industrielle</i> <i>Tél : 02 37 24 13 32</i>	<b>Plateforme de compostage de DANGEAU</b> <i>Uniquement les végétaux</i> <i>Route de Saumeray Tél : 06 33 95 18 52</i> 
<p><i>Hiver (1<sup>er</sup> novembre au 28 février)</i></p> <p>Lundi et Samedi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Mardi 9h00 - 11h45</p> <p>Mercredi 13h30 - 17h15</p> <p>Vendredi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p><b>Fermé le JEUDI en Hiver et en Eté</b></p>	<p><i>Hiver (1<sup>er</sup> novembre au 28 février)</i></p> <p>Lundi et Samedi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p>Mercredi 13h30 - 17h15</p> <p>Jeudi 9h00 - 11h45</p> <p>Vendredi 9h00 - 11h45 / 13h30 - 17h15</p> <p><b>Fermé le MARDI en Hiver et en Eté</b></p>	<p><i>Hiver (1<sup>er</sup> novembre au 28 février)</i></p> <p>Lundi, Mardi, Mercredi et vendredi 13h30 - 17h30</p> <p>Samedi 9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30</p> <p><b>Fermé le JEUDI</b></p>
<p><i>Eté (1<sup>er</sup> Mars au 31 octobre)</i></p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h15</p> <p>Mardi 9h00 - 11h45</p>	<p><i>Eté (1<sup>er</sup> Mars au 31 octobre)</i></p> <p>Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h15</p> <p>Jeudi 9h00 - 11h45</p>	<p><i>Eté (1<sup>er</sup> Mars au 31 octobre)</i></p> <p>Lundi et samedi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30</p> <p>Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 14h00 - 18h30</p>